

Conseil municipal du 19 juillet 2019 à Lacropte

Présents :

C.Faure , I.Faure , G.Bashford, M.J Lance, R.Lestang, F.Ladeuil, M.Chevreux, T. Dufraix

Absents et excusés: J.M Chinouilh (procuration à T. DUFRAIX), V.Célérier (procuration à MJ LANCE), J.L Baumann (procuration à G.BASHFORD), D.Privat, J.L Bernard (procuration à C. FAURE), P.Montauriol (procuration à R.LESTANG)

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h50

Logement

Visite de l'habitation en face de l'église par le conseil municipal.

Le conseil municipal discute sur les possibilités liées à cette habitation.

Eglise :

M. LESTANG Michel, responsable de l'église, a présenté au conseil municipal des devis de moyens de chauffage pour l'église.

Le conseil municipal réfléchit sur la rénovation de l'église. Deux possibilités sont envisageables : faire une demande de souscription auprès de La fondation du patrimoine ou bien porter la gestion des dons auprès de l'association communale Lacropte Au Fil des Passions.

Organisme de contrôle pour vestiaire et salle des fêtes :

Bureau d'étude de contrôle obligatoire car ce sont des bâtiments recevant du public.

Des devis ont été demandés. Le conseil municipal autorise Mme Le Maire à signer le devis le moins disant.

Même chose avec les devis d'Intec et Odetec pour les bureaux d'étude : le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer avec une de ces entreprises après les avoir consultées.

Référent ambroisie : Rémy Lestang est désigné par le conseil municipal.

Agent recenseur : Madame le Maire va contacter l'agent recenseur nommé en 2014.

Si ce dernier n'ai pas disponible, le conseil municipal autorise Madame le Maire à chercher une autre personne.

Transport scolaire :

Les enfants de Lacropte sont accueillis à l'école de Vergt en accord avec M. le Maire de VERGT.

L'employée qui accompagnait dans le bus ne souhaite pas donner suite à son emploi. Il faut donc trouver une autre personne. Des personnes sont proposées, Madame le Maire les contactera.

Adressage : les conventions demandées à des administrés ne sont toujours pas signées (cf conseil municipal précédent).

95 panneaux sont à commander ainsi que les numéros pour les boîtes aux lettres. Le conseil municipal choisi la couleur de ces panneaux.

Employé municipal : Il est en arrêt de travail. Un auto-entrepreneur assure le remplacement.

Cimetière : Claudine Faure et Guy Bashford vont réaliser le recensement des tombes la semaine prochaine afin de faire la liste des concessions qui vont être reprises. Ensuite, il faudra lancer la procédure par un panneautage au cimetière et à la mairie.

Un vendeur de pizzas a demandé la possibilité de poser son camion une fois par semaine dans le bourg avec accès à un compteur électrique : accord du conseil municipal.

Un opérateur téléphonique propose de venir installer un pylône aux lieux-dits « Les Bruges » - « La Claretie » - « Les Brugeauds ». Ce dernier couvrirait tous les réseaux. Le conseil réfléchit sur l'emplacement.

« Le Baleyrou » : les riverains se plaignent de problème de nuisances olfactives du au lisier des canards qui coule, des tirs à a carabine. Une pétition circule sur le secteur. Le conseil municipal demande à Mme le Maire d'en informer les intéressés par courrier.

Séance levée à 23 h 15.